

ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE MAISON D'HABITATION MITOYENNE AVEC TERRAIN
SISE A ARGIS (01230), Lieudit « La Pavaz »
Sentier du Pommaret
SUR LA MISE à PRIX DE 18.000 € OUTRE CHARGES
frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente**

**ADJUDICATION le MARDI 6 OCTOBRE 2026 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, Caisse de Crédit Agricole Mutuel, siège social à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), 1 Rue Pierre de Truchis de Lays, identifiée au SIREN 399.973.825 et immatriculée au RCS de LYON, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

**Sur la Commune d'ARGIS (01230), Lieudit « La Pavaz », Sentier du Pommaret,
Une maison mitoyenne à l'Est à usage d'habitation et son terrain attenant, cadastré :
Section B numéro 1523, lieudit « 1 Sentier du Pommaret », pour 01 are 90 centiares
Section B numéro 1521, lieudit « La Pavaz », pour 07 ares 38 centiares
Rez-de-jardin : un garage et une cave
Rez-de-chaussée : cuisine, dégagement avec point d'eau, WC, séjour,
Etage : 2 chambres, grenier
En mauvais état. Superficie totale : 70,77 m². Vieille chaudière bois et fioul. Chauffe-eau : HS
Dépendance en mauvais état sur la parcelle n°1521. Terrain en pente à l'état d'abandon
Libre de toute occupation**

Visite par Me BURINE Commissaire de Justice à VALSERHONE (01200) le vendredi 18 septembre 2026 de 14h30 à 15h30.

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000) **LE MARDI 6 OCTOBRE 2026 à 14 HEURES sur la mise à prix de DIX HUIT MILLE EUROS (18.000 €) OUTRE CHARGES frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com **et via le site avoventes.fr**
On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.
Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix (**consignation minimum de 3.000 €**).

POUR EXTRAIT
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST